

POURPRE NOIRE

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 9 février 2023

Présents : tous les membres : Leïla Dersoir, Jackie Tichet, Emilie Monaco, Dominique Baumle, Charlie Becasse, Philippe Marion, Geneviève Graff, Christophe Ubaud, Patricia Allier, Michel Bouvet, Françoise Tuscher, Laurence Pellegrin

1/ élection du bureau :

Ont été élus à l'unanimité la présidence collégiale : Jackie Tichet, Christophe Ubaud, Geneviève Graff

Ont été élues à l'unanimité les trésorières Patricia Allier et Emilie Monaco Fine.

Ont été élues à l'unanimité les secrétaires Laurence Pellegrin et Leïla Dersoir.

Le rôle d'ambassadeur de Philippe Maire a été approuvé à l'unanimité.

Question concernant les signatures des documents : la signature des membres du bureau sera scannée et apposée sur les courriers ou documents

Le siège social est fixé chez Jackie Tichet Le Montségur 14 allée du Clos Fleuri 05000 GAP

Le numéro de téléphone de Christophe Ubaud est indiqué pour la référence « concert »

Le numéro de téléphone de Geneviève Graff est indiqué pour la référence « information ».

Il est rappelé l'importance de la circulation de l'information. Un groupe whatsapp sera créé pour la présidence collégiale, et un autre groupe whatsapp sera créé pour le CA.

Trésorerie :

Patricia Allier assure le suivi des comptes et les demandes de subvention. Emilie Monaco Fine prend en charge la partie inscription/adhésion/Fête du Gospel/déclaration GUSO, et télédéclaration.

Emilie et Patricia prendront rendez-vous avec le crédit agricole. Emilie souhaite pouvoir consulter les comptes pour pouvoir suivre les versements des inscriptions.

Chéquier et codes d'accès leur seront confiés.

2/ modification des statuts :

Comme approuvés lors de l'assemblée générale du 4 février, la modification des statuts article 3, article 8, article 10 et 12 est votée à l'unanimité.

Leïla Dersoir procédera à la modification des statuts. Jackie Tichet prendra en charge la publication à la Préfecture. Après cette formalité remplie, les statuts seront mis en ligne sur le site.

Le procès verbal de l'assemblée générale du 4/02/23 et le procès verbal de la réunion du conseil d'administration du 9/02/23 seront validés lors de la prochaine réunion du CA.

Patricia rédigera les PV à l'appui des 2 comptes-rendus.

3/ LES POLES :

Pôle artistique : Christophe Ubaud et Raymond Drusian

SACEM toujours assuré par Ghislaine Dusserre-Bresson. Pour respecter la règle des binômes, une seconde personne sera nommée.

– licence d'entreprise prise en charge par Dominique Baumlé.

Pôle administratif :

TRESORERIE : Patricia Allier et Emilie Monaco Fine

SECRETARIAT : Laurence Pellegrin et Leïla Dersoir, ainsi qu'Emilie Monaco Fine pour certaines tâches transversales

Pôle évènements et communications externes, concerts, relations publiques et prospection :

Présidence collégiale, Ambassadeur, Christophe Ubaud et Raymond Drusian

Pour la partie « écrit, communication papier, affiche, site » Françoise Tuscher

Pôle communication interne, relations humaines :

Jackie Tichet et Leïla Dersoir..

La charte d'engagement est reprise dans le livret d'accueil. (cet écrit, sera repris par Françoise Tuscher)

Pôle logistique et technique, convivialité :

Gilles Thieblemont et Raymond Drusian

Pour la partie convivialité : Michel et Josy Bouvet, Charly Becasse, Joelle Helluin-Cozien.

Pourra être ajouté Laurent Proux.

Philippe Marion propose de faire un essai avec de nouvelles colonnes de 10/12kg. Un essai sera fait le 1^{er} avril.

Pour l'instant la grosse sono sera réservée aux grands projets et la petite sono pour les autres projets. Plusieurs personnes pourront être sollicités pour la sono, Romuald qui travaille à la Passerelle et Guillaume.

QUESTIONS DIVERSES :

-demande de Sophie Loubignac d'être remboursée des frais musicaux pour les 5 mois restant sur cette année : demande accordée

-carte PROMOCASH : Michel Bouvet s'occupe de faire annuler l'actuelle -toujours en possession de Sophie- et d'en faire créer une nouvelle.

-polos : Geneviève Graff propose de demander à Sophie Loubignac où cela en est, ainsi que les codes manquants, la liste des participants aux fêtes du gospel...

-garage : problème de cadenas. Michel Bouvet s'occupe de remplacer le cadenas du garage. A la place 2 cadenas et chaines.

- Il a été précisé que les réunions du CA seront préparées en alternance par les membres de la présidence collégiale.
- La prochaine réunion du CA a été fixée au jeudi 2 mars à 18h30 chez Françoise Tuscher St Jean.

Séance levée à 20h45.